

Les seules opinions qui aient eu quelque crédit parmi les savants sur l'auteur du *Te Deum*, sont celles qui attribuent cet hymne ou à saint Hilaire, ou à saint Ambroise seul, archevêque de Milan, ou bien encore à saint Ambroise et à saint Augustin. Dans une récente et curieuse dissertation insérée au tome 2 des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, M. l'abbé Cousseau, après avoir passé en revue les diverses traditions à cet égard, n'hésite pas à renvoyer à saint Hilaire, évêque de Poitiers, l'honneur de cette grande inspiration.

Comme cette question doit nous intéresser doublement, et parce qu'elle n'est pas sans importance dans l'histoire générale de la musique, et parce que notre orgueil national doit se préoccuper de sa solution, nous allons présenter ici une analyse du travail de M. l'abbé Cousseau. L'écrivain s'efforce de montrer d'abord que l'hymne du *Te Deum* n'a pu être composé par saint Ambroise et saint Augustin ensemble. A l'en croire, l'unique témoignage sur lequel cette opinion repose, c'est une ancienne chronique que l'on fait remonter jusqu'à saint Dace, évêque de Milan, mort en 351, suivant laquelle, aussitôt après le baptême de saint Augustin, saint Ambroise et lui, par une inspiration soudaine [soudaine] de l'Esprit-Saint, auraient entonné ce cantique et l'auraient chanté au grand étonnement de tout le peuple¹.

Sans trop s'attacher à faire ressortir ce qu'il y a d'invraisemblable à ce qu'une hymne toute d'enthousiasme, d'un élan si spontané, et dont le mouvement est évidemment d'un seul jet, soit le produit de deux conceptions différentes, l'auteur de la dissertation a recours à deux arguments pour ébranler l'autorité de la prétendue chronique de saint Dace. En premier lieu, il oppose le silence que gardent, sur un fait aussi extraordinaire, et le prêtre Paulin, historien si bien instruit de toutes les circonstances de la vie de saint Ambroise, et Possidius, disciple de saint Augustin, qui a écrit sa vie avec tant de soin et d'exactitude, et saint Augustin lui-même qui, dans ses *Confessions*, raconte avec tant de simplicité et de candeur les moindres détails de sa conversion et de son baptême. Il est difficile de concevoir, en effet, qu'un pareil événement, qui eût été universellement connu s'il eût été vrai, n'ait jamais été l'objet même de la plus simple allusion de la part des nombreux écrivains du V^e siècle qui se sont si complaisamment étendus sur le compte des deux célèbres docteurs, et qu'il en ait été fait mention pour la première fois dans une chronique du VI^e siècle. C'est là, sans aucun doute, dit M. Cousseau, déjà un terrible préjugé contre la vérité du récit de saint Dace. En second lieu, il s'élève contre l'existence de la même chronique, affirme qu'elle est postérieure à saint Dace de plus de quatre cents ans, qu'elle contient enfin, sur la conversion de saint Augustin, des détails contredits par saint Augustin

¹ «In quibus fontibus, prout Spiritus Sanctus dabat eloqui illis; *Te Deum laudamus* decantantes, cunctisque aderant audientibus et videntibus, simulque mirantibus, id posteris eviderunt, quod ab universâ ecclesiâ catholicâ usque hodiè tenetur et religiosè decantatur.» (Apud Muratori, *Script. rer. ital.*, t. IV.)

lui-même, et entièrement indignes d'un homme grave et habile tel qu'était saint Dace. C'est ce qu'ont démontré de la manière la plus péremptoire les PP. Ménard (*Sacr.*, p. 400) et Mabillon (*Analect.*, t. I, p. 3), suivis depuis par tous les savants. Aussi les hommes instruits ont-ils fini par abandonner l'opinion que cette chronique avait accréditée parmi les érudits sur l'origine du *Te Deum*.

Deuxième question: Saint Ambroise ne serait-il pas l'auteur de ce cantique? Le nom d'*hymnus ambrosianus* donné au *Te Deum* par un grand nombre de manuscrits ne suffirait-il pas pour montrer qu'il est l'ouvrage de ce saint docteur?

Observons ici que saint Benoît, dans sa règle, appelle également ambrosiennes (*ambrosianum*) toutes les hymnes qu'il prescrit pour chaque heure de l'office divin. Mais les plus habiles interprètes de sa règle s'accordent tous à dire qu'on appelait communément de ce nom toutes les hymnes, soit parce qu'elles avaient été composées à l'imitation de celles de saint Ambroise, soit parce qu'il avait contribué plus qu'un autre à en propager l'usage dans l'Eglise, soit enfin parce qu'elles faisaient partie du rit [rite] ambrosien, de même qu'aujourd'hui nous comprenons sous la dénomination de *mélodies grégoriennes* tout ce qui fait partie du corps du plain-chant.

Mais si saint Ambroise avait réellement composé le *Te Deum*, concevrait-on que saint Augustin, qui cite souvent les hymnes de ce docteur avec éloge, n'en eût jamais dit un mot, lui qui révérait saint Ambroise comme son maître et son père dans la foi? Il y a plus encore, et si l'on ne saurait produire aucun témoignage en faveur de l'opinion que attribue le *Te Deum* à saint Ambroise, les écrits du même saint Augustin et de quelques autres auteurs fournissent un argument bien plus fort. En nous faisant connaître douze hymnes qui sont certainement de saint Ambroise, ils nous offrent des objets de comparaison d'un grand intérêt pour la solution de la question présente.

Si l'on examine attentivement les éléments qui ont présidé à la formation de ce système de chant ecclésiastique connu dans l'histoire sous le nom de *chant ambrosien*, on se convaincra que le principal but de saint Ambroise fut d'assujettir le chant au rythme poétique, et d'asservir la mélodie aux lois du mètre. Or, ajoute M. l'abbé Cousseau, les douze hymnes citées par saint Augustin et les autres autorités sont toutes en vers métriques, sont toutes d'une coupe et d'une forme régulières; rien n'y ressemble à la marche libre, à l'allure indépendante du *Te Deum*². Aussi le savant D. Ceiller, dans son *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, affirme-t-il que ceux qui sont tant

² «Vers sans mètre, sans nombre et sans cadence; tout exprime un enthousiasme nourri au feu de la divinité.» Ainsi parle Feller dans sa belle analyse esthétique du *Te Deum*. (*Dict. hist.*, art. *saint Ambroise*.)

soit peu versés dans la critique, ne songent plus à attribuer à saint Ambroise ce majestueux cantique.

Troisième question: Saint Hilaire, évêque de Poitiers, est-il l'auteur du Te Deum?

D'abord, il est constant que saint Hilaire est auteur d'une liturgie, et qu'il a composé des hymnes; mais ce que l'on cherche vainement en faveur de saint Ambroise, de saint Augustin, et de tout autre, à savoir une assertion positive d'un auteur ancien, instruit et grave, on le trouve pour saint Hilaire. Ce témoignage est celui d'Abbon, abbé de Fleury, l'un des hommes qui brillèrent avec le plus d'éclat au milieu des ténèbres du X^e siècle. Il nomme saint Hilaire, évêque de Poitiers, comme l'auteur bien connu du *Te Deum*; il en parle comme d'une opinion constante et qui n'admettait alors aucune discussion. Ayant occasion d'expliquer quelques règles de grammaire, il apporte en exemple un verset de ce cantique, et dit: «In Dei palinodiâ quam composuit Hilarius, Pictaviensis episcopus, non juxtâ quorumdam imperitorum errorem suscepisti, sed potiùs suscepturus legendum: Tu ad liberandum suscepturus hominem, etc.»

Maintenant, si nous examinons le *Te Deum* en le confrontant avec d'autres morceaux dont saint Hilaire est l'auteur avéré, nous serons frappés de la ressemblance et de l'analogie qui existent entre eux. Ainsi que nous venons de le dire, les formes du *Te Deum* ne sont pas les formes régulières de la poésie latine; ce sont les formes plus hardies, plus dithyrambiques de la poésie hébraïque, de celle de David et d'Isaïe. Or, le chant d'église qui ressemble le plus au *Te Deum* par le ton, par le mouvement, même par les idées, est le *Gloria in excelsis*. Hé bien! le *Gloria* est universellement attribué à saint Hilaire; et Alcuin, si versé dans l'étude des anciens rites, Remy d'Auxerre, Hugues de Saint-Victor et plusieurs autres, citent d'un commun accord l'évêque de Poitiers comme l'auteur ou plutôt comme l'heureux continuateur du chant commencé par les anges à la naissance du Sauveur.

Mais un rapport plus frappant encore se fait remarquer entre le *Te Deum* et un passage du livre de la *Trinité*, de saint Hilaire, dans lequel on trouve les idées, et pour ainsi dire le plan de l'hymne. Notons ce passage: *An honorem à nobis expostulabat..... quem Archangeli, et principatus, et potestates..... æternis et indefessis in cælo vocibus laudant: et laudant quia ipse invisibilis Dei imago omnes in se creaverit, sæcula fecerit, cælum firmaverit, astra distinxerit, terram fundaverit, abyssos demerserit, ipse deinceps homo natus sit, mortem vicerit, portas inferi fregerit, cohæredem sibi plebem acquisiverit, // 398 // carnem in æternitatis gloriam ex corruptione transtulerit?* De pareilles idées, s'écrie M. Cousseau, si fortement empreintes dans l'esprit du saint docteur, ont dû passer comme d'elles-mêmes dans une œuvre d'enthousiasme où l'âme ne fait, pour ainsi parler, que répandre ce dont elle est remplie. Il faut faire remarquer encore la force avec laquelle l'auteur du *Te Deum* insiste sur la divinité du Christ: *Venerandum tuum verum et unicum filium..... Tu patris*

sempiternus es filius. On ne peut s'empêcher de reconnaître là saint Hilaire dont tous les travaux et tous les écrits n'ont eu pour but que la défense de cette vérité fondamentale contre l'hérésie des Ariens. Ce n'est pas tout: on trouve encore dans ce magnifique cantique matière à de nouveaux et curieux rapprochements. Le poète, s'adressant au Fils de Dieu, s'écrie dans les transports de sa reconnaissance: «O Christ! vous êtes le roi de gloire, vous êtes le fils éternel du Père. C'est vous qui, voulant entreprendre la délivrance de l'homme, n'avez pas eu horreur du sein d'une vierge.»

Tu rex gloriæ, Christe;

Tu patris sempiternus es filius.

Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti virginis uterum.

L'auteur de la dissertation rapproche ces versets d'un second passage du livre de *la Trinité*, et y trouve le même fonds d'idées, les mêmes expressions et le cachet du même génie, avec cette seule différence que dans le livre de *la Trinité*, où le docteur discute, la pensée et le sentiment sont développés avec plus d'étendue, tandis que, dans le cantique, ils sont jetés en traits rapides à travers une foule d'autres sentiments et d'autres pensées. «Celui qui est l'image du Dieu invisible, lit-on dans le livre de *la Trinité*, ne s'est point soustrait à la honte d'une naissance humaine; il n'a point hésité à passer par la conception, l'enfantement, les cris de l'enfance, le berceau, en un mot, par toutes les ignominies de notre nature..... Le fils unique de Dieu, Dieu lui-même, dont la génération dans le sein de son père est ineffable, a bien voulu se renfermer dans le sein d'une vierge, et y prendre la forme et les accroissements du corps humain. Que si quelques uns viennent à penser que tout cela est indigne de Dieu, qu'ils se reconnaissent donc d'autant plus redevables à sa bonté qu'il a mieux oublié ce qui convenait à sa majesté.»

Il est essentiel aussi de signaler dans le *Te Deum* des termes qui appartiennent tout-à-fait à la langue de saint Hilaire, par exemple: les mots *majestas*, *venerari*, répétés chacun deux fois, et le mot *proclamant*³.

De tout ce qui précède, l'auteur de la dissertation conclut que c'en est assez pour assurer à saint Hilaire la gloire d'avoir composé le *Te Deum*.

Quant à la circonstance dans laquelle ce cantique aurait été chanté la première fois ou improvisé, M. l'abbé Cousseau, tout en avouant qu'il

³ Voir l'emploi et le sens de ce mot, lib. II, *De Trinit.*, n° 27, où il se rencontre deux fois; lib. III, nos 11, 12; in *Constant.*, nos 7, 17; in *Ps.* XIII, n° 3, etc. – Quant à l'expression *gloriâ munerari* qui termine le verset *Æterna fac*, l'auteur de la dissertation observe qu'elle est particulière au diocèse de Poitiers; effectivement toutes les autres versions que j'ai consultées, romaines et parisiennes, portent in *gloriâ numerari*. Cependant Meibomius, qui, dans sa préface des *Antiquæ musicæ auctores septem*, a noté le *Te Deum* suivant les notations grecque et latine, a écrit *gloriâ munerari*. Je désire que M. Cousseau trouve là une confirmation de son opinion, bien que Meibomius appelle le *Te Deum* l'œuvre de saint Ambroise et de saint Augustin.

l'ignore absolument, fait une supposition bien propre assurément à flatter l'amour-propre des habitants de Poitiers, mais trop gratuitement hasardée pour que l'histoire puisse en prendre note.

Nous pensons, quant à nous, que les formes obligées d'un discours lu en séance académique, ont dû, en certains endroits, autant qu'un sentiment de patriotisme fort louable, imposer à l'auteur un ton d'affirmation auquel il ne souscrivait peut-être pas entièrement dans le fond de sa pensée. On peut donc faire telles réserves que l'on voudra relativement à l'opinion de l'écrivain; mais il restera toujours de cette discussion fort habilement soutenue d'ailleurs, qu'elle répand de nouvelles lumières sur un fait controversé jusqu'ici, et que le *Te Deum* est au moins d'origine gauloise, ce qui nous suffit pleinement⁴.

C'est là, pour nous, un assez beau titre, pour que nous prenions la peine de le revendiquer.

⁴ La dissertation montre en effet qu'il paraît pour la première fois dans la Gaule.

LA REVUE ET GAZETTE MUSICALE DE PARIS, 6 octobre 1839, pp. 396-398

Journal Title: LA REVUE ET GAZETTE MUSICALE DE PARIS
Journal Subtitle: None
Day of Week:
Calendar Date: 6 OCTOBRE 1839
Printed Date Correct: Yes
Volume Number: VI, 50
Year: 6
Series:
Pagination: 396 à 398
Issue:
Title of Article: QUEL EST L'AUTEUR DU *TE DEUM*?
Subtitle of Article:
Signature: JOSEPH D'ORTIGUE
Pseudonym: None
Author: Joseph d'Ortigue
Layout: Internal main text
Cross-reference: